

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 3 (1889)

**Artikel:** Les cimiers de la Maison de Neuchâtel

**Autor:** Grellet, Jean

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-789619>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Notre pays, autant et même plus que d'autres, doit accorder au foyer de son histoire, une place au *Blason* et à l'*Art héraldique*. M. le Dr prof. RAHN nous écrivait, il y a quelque temps: « Votre canton est riche » en spécimens héraldiques et il me semble que le moment est venu de « sauver de l'oubli quantité de monuments, dont le nombre va malheureusement en diminuant d'une année à l'autre, au moyen de reproductions aussi fidèles que possible. »

Cette lettre date de l'époque de fondation des *Archives*; il nous a paru depuis que l'opinion de M. le Dr Rahn pouvait s'appliquer non seulement au canton de Neuchâtel mais aussi aux autres cantons: dès lors les *Archives* devinrent Journal suisse.

Bien accueilli par ses confrères des pays voisins — ses aînés — et plus particulièrement soutenu par les excellents conseils de MM. Ad. GAUTIER, Dr DAGUET, A. BACHELIN, C.-Eug. TISSOT, A. GODET, etc., notre journal héraldique put poursuivre sa course modeste dans les diverses parties du pays; nous souhaitons pouvoir continuer notre marche et rassembler, comme nous le disions précédemment, tout ce qui a trait à notre héraldique suisse.

Nous remercions aussi nos abonnés de nous faciliter cette tâche.

Aux articles dont la publication est en cours, plusieurs autres sont venus s'ajouter; nous en réservons la surprise à nos lecteurs.

Tout ce que nous demandons, en terminant ces quelques lignes, c'est l'appui constant et suivi des amis de l'histoire nationale.

Leur encouragement sera pour nous une garantie de réussite.

Leurs conseils nous seront toujours de la plus grande utilité.

Décembre 1888.

*Lic. jur. MAURICE TRIPET*

*Héraldiste  
Membre de la Société d'Histoire  
Préposé aux Archives cantonales*

### Les Cimiers de la Maison de Neuchâtel

Nous avons parlé ailleurs des Armes de la Maison de Neuchâtel (voir *Musée neuchâtelois*, 1887), en exprimant l'opinion que le château qui figure sur les sceaux des premières générations de nos comtes n'est qu'un signe sphragistique et non leur armoirie proprement dite et en second lieu que les branches de Nidau et de Strasberg portaient de même que celles d'Arberg et de Valangin un pal chevronné de sable et d'or et non d'argent comme l'ont prétendu plusieurs auteurs.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce sujet, mais nous nous bornerons à présenter aux lecteurs des *Archives héraldiques* quelques observations relatives aux cimiers qui accompagnaient ces armes.

Comme on le sait, la Maison de Neuchâtel se partage au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle en deux branches principales, celle de Neuchâtel et celle d'Arconcié, cette dernière se subdivisant ensuite en rameaux de Nidau, de Strasberg, d'Arberg et de Valangin.

On ignore quel était le cimier porté avant la séparation, mais il est à présumer que c'était un bonnet surmonté d'une houppé, car il se retrouve dans les deux branches. En comparant le cimier du comte Louis de Neuchâtel (fig. 3) avec celui de Guillaume de Valangin (fig. 13), nous ne découvrons, il est vrai, aucune ressemblance et pourtant les deux semblent avoir eu comme point de départ le bonnet à houppé. Mais

ainsi que nous le verrons dans la suite, il se produisit un phénomène assez curieux. A mesure que dans la branche ainée le bonnet s'amodrissait de plus en plus par des modifications successives et que la houppé croissait en proportion pour finir par figurer seule sur le casque du comte Louis, il se produisit dans la branche d'Arconcié le fait inverse : la houppé diminua et en fin de compte disparut presque complètement, tandis qu'au contraire, le bonnet devenait toujours plus haut et plus pointu.

Après ces quelques remarques générales, nous passons successivement en revue les différentes branches de la Maison de Neuchâtel au point de vue de leurs cimiers.

*Branche de Neuchâtel.* Le plus ancien cimier que nous connaissons de cette branche est celui qui se trouvait autrefois représenté dans les peintures murales de la Tour d'Erstfelden dans le canton d'Uri, qui datent du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette armoirie (fig. 1), est donc celle du comte Rollin et le cimier représente une haute toque retroussée aux pièces et émaux de l'écu et surmontée d'une houppé de plumes de sable. Les armoiries peintes de cette époque sont aussi rares que précieuses à consulter. Celles de la Tour d'Erstfelden étaient les plus anciennes se rapportant à la Suisse. Disparues depuis longtemps elles nous ont été conservées par une copie qu'en a faite Cysat au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais même à cette époque les originaux étaient fort détériorés et les jaunes entre autres s'étaient effacés et sur notre planche nous avons tant pour cette armoirie (fig. 1) que pour les autres provenant d'Erstfelden restauré les émaux primitifs. Un peu plus tard, dans le même siècle, nous trouvons dans le magnifique *Wappenbœk de Gelre*, conservé à la Bibliothèque nationale de Bruxelles, les armes du comte Louis (fig. 2). Les trois pals de l'écusson précédent sont réduits à un seul et le cimier est également une toque mais de beaucoup plus petites dimensions et de couleur brune doublée de gueules. La houppé de sable est ici très développée. Elle l'est encore plus tant sur le grand sceau équestre que sur le petit contre-sceau du comte Louis (fig. 3), où la toque a complètement disparu pour ne laisser qu'une grande houppé disposée en éventail. La comtesse Isabelle (fig. 4) et la branche illégitime de Neuchâtel-Vaumarcus (fig. 5) la conservèrent en en modifiant un peu la forme qui prit quelque ressemblance avec une fraise ou une pomme de pin, mais il s'agit bien toujours de plumes comme le fait voir du reste le cimier (copié d'un dessin de M. Alfred Godet) qui se trouve dans l'Eglise de Cressier, sur la tombe de Louise-Françoise de Neuchâtel-Gorgier, morte en 1634 (fig. 16).

Stumpf, outre une fausse représentation de la toque à plumes qu'il dessine comme s'il s'agissait d'un bonnet planté de feuilles de chêne, donne comme second cimier un buste d'homme vêtu aux émaux de l'écu et ces deux versions ont été adoptées par Mandrot, erronément croyons-nous, car tant les sceaux que les plus anciennes peintures connues des armes des comtes de Neuchâtel ne donnent que la houppé avec ou sans toque.

M. de Wyss, dans ses *Sceaux historiques de Neuchâtel*, reproduit, il est vrai, d'après Matile un sceau du comte Louis qui aurait pour cimier un ange ailé. Mais nous devons avouer ne pas découvrir sur l'original de traces distinctes permettant de conclure à l'existence d'une figure humaine et le casque nous paraît plutôt être simplement orné

d'un pal ouvert qui sans doute est une variante de la houppé. S'il y avait eu la figure d'un ange, les ailes seraient vraisemblablement placées plus haut pour lui croître aux épaules, tandis qu'en réalité elles sont fixées au casque lui-même. La houppé qui se retrouve non-seulement sur tous les autres sceaux du comte Louis mais aussi sur ceux de sa femme Catherine, de Jean-le-Bel, d'Isabelle et de toute la branche des Neuchâtel-Vaumarcus, peut être considérée comme étant à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle le seul cimier authentique de cette lignée tandis qu'antérieurement à cette époque la houppé surmontait un bonnet retroussé.

La *branche de Strasberg* nous fournit plusieurs variantes. La tour d'Erstfelden donne comme cimier un bonnet conique de gueules surmonté d'une branche de chêne (ou de noisetier?) au naturel qui se trouve également reproduit dans l'armorial du capitaine Aurélien zur Gilgen (1661) tandis que Grünenberg qui a fait au XV<sup>e</sup> siècle un volumineux et superbe armorial, prête aux Strasberg le même cimier que celui porté par la branche d'Arberg (fig. 13), mais ce qu'il y a de curieux est qu'aucun armorial à notre connaissance ne reproduit le cimier d'Othon de Strasberg (1270) tel qu'il se trouve sur son sceau et que nous donnons d'après Zeeleider (fig. 6). Le casque presque carré est surmonté d'un vol ouvert planté de six touffes de trois feuilles disposées en croix. Ce cimier est-il personnel à Othon? Son père et son grand-père le portaient-ils avant lui? C'est ce qu'il est impossible de dire, les sceaux d'aucun des autres membres de cette branche ne contenant des cimiers. Les peintures d'Erstfelden sont contemporaines d'Immo ou Imier de Strasberg, le fils d'Othon.

*Branche d'Arberg-Arberg.* Nous ne connaissons pas de peinture ou d'armorial antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle reproduisant les armes de cette branche. Stumpf qui écrivait vers 1540, et ceux qui l'ont suivi, lui donnent tantôt le bonnet pointu (fig. 13), tantôt un bonnet de gueules partagé en deux cornes (capuchon de bouffon) orné de grelots, ou encore un buste masculin (fig. 7) vêtu de l'écu, mais le seul cimier remontant à l'époque où cette branche existait encore, est celui qui figure sur le sceau de Guillaume d'Arberg (1276) représentant soit une corne, soit plus probablement un cou de cygne crêté d'un éventail chargé de l'écu d'Arberg (fig. 17).

De la *branche d'Arberg-Valangin*, par contre, nous avons toute une série de sceaux portant comme cimier le bonnet pointu qui seul paraît avoir été en usage dans cette branche. Seulement dans les sceaux de Jean II et Jean III le bonnet est surmonté d'un plumet (fig. 12), tandis que dans ceux de Guillaume et de Claude de Valangin cet ornement semble être remplacé par une boule (fig. 13). C'est du moins ainsi que Stumpf et d'autres l'ont interprété, mais nous ne sommes pas bien sûrs qu'il ne s'agisse pas en réalité aussi d'un plumet très rudimentaire il est vrai et qui ne ressemble que de loin au beau panache du comte Louis. Cette boule est tantôt d'or, tantôt de gueules ou de sable.

Nous avons réservé pour la fin la *branche de Nidau* dont les cimiers diffèrent entièrement de ceux des autres branches. Dans le sceau de la comtesse Isabelle de Neuchâtel, son propre cimier est accolé de celui de son mari Rodolphe IV de Nidau (fig. 4) et trois autres anciens documents s'accordent à donner aux Nidau le même cimier, savoir un buste de femme vêtu de l'écu. Nous reproduisons ces trois armoiries, soit (fig. 10) d'après Gelre dont nous avons déjà parlé (fig. 8) d'après la

Explication de la Planche  
du N° 25 des Archives Héraldiques Suisse.

LES CIMEERS

de la Maison de Neuchâtel

- 
- Fig. 1. Rollin de Neuchâtel d'après la Tour d'Erstfelden.
  2. Louis de Neuchâtel d'après Gelre.
  3. " " " son sceau.
  4. Rodol. IV de Nidau et Isabelle de Neuchâtel d'après leur sceau.
  5. Jean de Neuchâtel-Vaumarcus d'après son sceau.
  6. Othon de Strasberg d'après son sceau.
  7. Branche d'Arberg d'après Stumpf.
  8. Branche de Nidau d'après la Wappenrolle de Zurich.
  9. " " " " Grunenberg.
  10. " " " " Gelre.
  11. " " " " Stumpf.
  12. Jean II et Jean III de Valangin d'après leurs sceaux.
  13. Guillaume et Claude de Valangin d'après leurs sceaux.
  14. Imier de Strasberg d'après la tour d'Erstfelden.
  15. Branche de Nidau " " " "
  16. France Louise de Neuchâtel-Gorgier d'après son tombeau à Cressier.
  17. Guillaume d'Arberg d'après son sceau.
- 



ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES. N°.25.

Les CIMIERS de la MAISON de NEUCHATEL, par J. GRELLET.

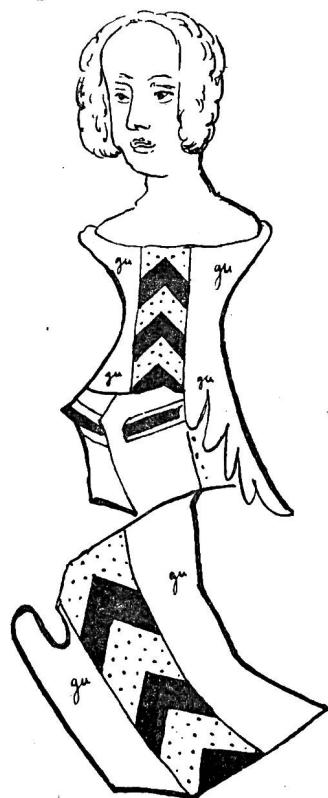
*Wappenrolle* de Zurich (un parchemin du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle) et enfin (fig. 15) d'après la tour d'Erstfelden. Ici le cimier offre une légère variante, la femme étant couronnée et portant les chevrons au dos au lieu de les avoir comme les autres sur la poitrine. Une telle unanimité entre quatre documents contemporains des Nidau est concluante; aussi aurions-nous quelques doutes sur les deux coussins de cygnes jumaux d'argent (fig. 11) que Stumpf et ses imitateurs donnent à cette branche comme second cimier, si d'un autre côté nous ne trouvions pas aussi dans un armorial aussi consciencieux que celui de Grünenberg, déjà mentionné plus haut, deux coussins de cygne qui, il est vrai, diffèrent par la position et les émaux, car ici ils sont adossés et partis d'argent et de gueules (fig. 9).

Rodolphe IV de Nidau s'intitulait d'après Stock, *Histoire de la Maison de Neuchâtel*, « Seigneur de Homberg », et s'il porta jamais sur son casque les deux coussins de cygnes jumaux, ce fut sans doute en vertu de quelques droits à cette seigneurie, car c'était là le cimier des comtes de Homberg qui eux-mêmes l'avaient hérité des comtes de Rapperswyl, mais les bagues que les cygnes tenaient primitivement dans le bec auraient été perdues en route. C'est ainsi que pourrait s'expliquer ce cimier; quant à la forme que lui donne Grünenberg, nous n'en connaissons pas l'origine. Tant ce dernier, qui peignit son armorial vers 1470, que Stumpf dont la chronique fut imprimée en 1548, malgré leur valeur, commettent quelques erreurs ce qui peut leur arriver d'autant plus facilement lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas avec les Nidau, d'une famille éteinte depuis plus d'un siècle, le dernier de cette lignée ayant été tué en 1375. Aussi ferait-on bien, croyons-nous, de se borner à reproduire le cimier de cette branche tel que nous le transmettent des

documents contemporains, et cela d'autant plus que les prétendus droits à la seigneurie de Homberg ne semblent pas très bien établis. Dans tous les cas, si les Nidau ont jamais fait usage des coussins de cygne comme cimier, ce ne fut qu'exceptionnellement.

C'est sans doute par analogie et esprit d'uniformité que Stumpf, trouvant ici un buste humain comme cimier, prêta aussi aux branches de Neuchâtel et d'Arberg un emblème analogue. — Le *Wappenbœk* de Gelre outre l'armoirie déjà mentionnée (fig. 10), en contient une seconde de Rodolphe IV de Nidau dont le dessin offre quelques variantes notamment dans la coiffure du cimier. Nous reproduisons les deux (fig. 281-282)<sup>1</sup>.

Nous ne nous aventurerons pas à formuler une opinion sur l'origine de tous ces différents cimiers de la Maison de Neuchâtel. Tout au plus rappellerons-nous que Rodolphe I<sup>er</sup> de Nidau était un troubadour chantant les grâces et les dédains d'une belle mais inexorable châtelaine. Est-ce peut-être la dame de ses pensées ou une abstraction (*Frau Minne*) l'inspiratrice des poètes



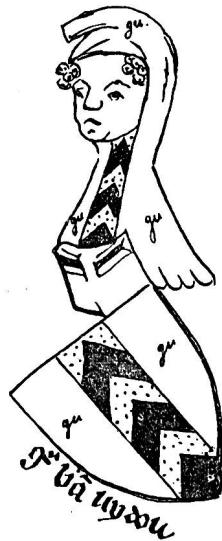
qui devait être personnifiée par ce buste féminin porté haut sur le casque?

<sup>1</sup> Les figures de la planche correspondent aux numéros 283-299 des Archives.

Si d'après les sceaux et les peintures on pouvait avoir quelques doutes sur le sexe de la figurine, Gelre a soin de nous fixer à ce sujet car il accompagne les armes de Rodolphe IV de Nidau (fig. 10), d'une chanson exaltant les vertus de ce héros et terminant par la description de son blason en ces termes (traduction de M. V. Bouton):

Ses armes sont de gueules rouges; un pal les traverse tout de long chevronné de sable et d'or. Observe maintenant le heaume: un mantelet de couleur rouge semblable à la bannière et à l'écu. Au-dessus se trouve une image, comme une tête de femme qui est souvent mise en pièces par les armes et ne reste pas non brisée; partout où l'on monte à l'assaut ou se bat, il fait peu de cas des menaces de l'ennemi, le comte Rodolphe de Nydou! — Nydou! Nydou! est son cri, on l'y reconnaîtra.

Jean GRELLET.



### Bemerkungen zum Basler Siegel.

Mit Bezug auf die von Ihnen veröffentlichten Artikel betreffend das Basler Stadtwappen erlaube ich mir Ihnen folgende weitere Notizen zukommen zu lassen:

Das älteste Basler Siegel ist dasjenige des Rethes, mit der Legende:

† . SIGILLUM . CIVIUM . BASILIENSIVM . A W

(alpha und omega).

Es war dies das grosse Stadtsiegel, in Uebung seit 1225; dasselbe trägt als Zeichnung die vordere Ansicht eines Münsters.

Daneben bestand ein Secretsiegel, benutzt für gewöhnliche Ausfertigungen des Rethes und mit der Legende:

S . SECRETUM . CIVIUM . BASILIENSIVM .

Dasselbe war schon 1356 in Gebrauch und soll dies jetzt noch der Fall sein.

Auf dem Siegel ist dargestellt wie Gott Vater (nicht der Kaiser Heinrich) die Jungfrau Maria krönt; es geht dies deutlich aus dem ältesten dahерigen Siegel hervor. Später wurde diese Zeichnung dahin abgeändert, dass die Krönung Maria's wegfiel und an Stelle dessen das Bild nur noch zeigt, wie Gott Vater die Jungfrau Maria segnet. Das gleiche Motiv findet sich im obern Theile des Sigills des Bischof Adamir von Genf, vom Jahr 1387.

Das eigentliche Basler Wappen, der Basler Stab, hat dagegen auf den Sigillen seinen Ursprung im Jahre 1385.

Wie in № 22, Jahrgang 1888, Ihrer Zeitschrift bemerkt wird, war Bischof Johann von Vienne (1365-1382) der erste welcher in sein Bischofswappen den sogenannten « Baslerstab » aufnahm. Alle Basler Bischöfe nach ihm hielten an dieser Sitte fest: Alle ihre Sigilla tragen von 1365 an fortlaufend jenes Abzeichen.